

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1490>

Exemption d'indemnisation des stagiaires : le retour du SMIC jeunes... mais sans le SMIC !

- Regards -

Date de mise en ligne : jeudi 6 mai 2010

Description :

Génération-Précaire s'élève contre la mise en cause par le Sénat et le gouvernement des indemnités de stage dans le secteur social.

Rencontres Sociales

Génération-Précaire s'élève contre la mise en cause par le Sénat et le gouvernement des indemnités de stage dans le secteur social.

Communiqué de presse :

Génération Précaire est proprement abasourdie par ce vote au Sénat qui enterme l'exemption de gratifier les stagiaires dans le secteur social (<http://www.senat.fr/cra/s20100429/s...>). Après la première brèche des orthophonistes, lobby qui avait obtenu de ne pas avoir à rémunérer leurs stagiaires dans le cadre de la HPST (Hopital etc.), on détricote la maigre avancée pour les stagiaires que représente la gratification obligatoire !

Les stagiaires (au nombre de 1,2 million, en progression de 50% entre 2005 et 2008) ne sont pourtant gratifiés que de 417 euros, soit moins que le seuil de pauvreté, ou que l'ex RMI.

C'était déjà trop pour ces médecins libéraux (!) ou ces structures d'accueil du secteur social qui ont du coup coupé le robinet des offres de stages.. et fait chanter leurs étudiants : "pas de stage, pas de diplôme, alors soutenez-nous pour obtenir l'exemption"...

Et c'est ainsi que le Sénat a voté le 29 avril 2010 le contraire de ce qu'il avait voté en... septembre 2008 ! En effet, à cette date et dans le cadre du projet de loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie, le Sénat avait voté l'obligation de gratifier les stages de plus de deux mois, contre trois auparavant (loi pour l'égalité des chances du 31 mars 2006). C'est 5 ans de travail de Génération-Précaire qui sont foulés aux pieds. Depuis 5 ans, Génération-Précaire avait pourtant réussi à force de mobilisations à convaincre tous les interlocuteurs de la pertinence de ses propositions : rapprocher le non-statut des stages de celui de l'apprentissage. Et en obtenant quelques avancées sur l'encadrement des stagiaires au passage.

Mais pour 29.000 élèves, le Sénat se déjuge en moins 18 mois, et ouvre une nouvelle brèche dans l'autonomie et l'insertion professionnelle de la jeunesse. Contredisant au passage les trois ministres Woerth, Santini et Péresse qui avaient étendu en juillet 2009 cette gratification à la fonction publique. Et encore avait-il fallu leur tirer l'oreille pour leur faire comprendre que trop de stages non rémunérés nuisaient à l'emploi des jeunes diplômés.. Le silence de Valérie Péresse en particulier est /affligeant/ quand on sait qu'en 2006 encore elle proposait en tant que députée que tous les stagiaires soient indemnisés à hauteur de 50% du SMIC et ce pour les moraliser (http://www.cadres-plus.net/bdd_fich...)... Il en allait de même des amendements de l'UDF de l'époque...

On savait que Nicolas Sarkozy voulait une "pause" dans les réformes avant de "délégiférer" (<http://avocats.fr/space/ludovic.pin...>) mais on aurait pensé qu'en période de crise et de déficit, c'était le bouclier fiscal qui était visé... Pourquoi commencer par l'indemnisation des stagiaires ?

Génération-Précaire comprend les difficultés des étudiants en carrière sociale (<http://www.generation-precaire.org/...>). Xavier Bertrand en 2008 avait d'ailleurs obtenu que l'Etat et les conseils généraux abondent les associations en difficulté pour payer leurs stagiaires. "Aujourd'hui, on peut trouver 3 milliards d'euros pour soutenir les profits de la restauration mais pas 20 millions d'euros pour les associations du secteur social ? Quel mépris pour les travailleurs sociaux et la jeunesse."

Ce vote du Sénat et cette nouvelle loi ouvrent une brèche vers la non-rémunération des stagiaires. Demain, le secteur automobile, la fonction publique ou les banques sauront réclamer la même chose. On est à contre-sens complet des discours sur l'autonomie de la jeunesse (commission Hirsch ou mission du Sénat sur les politiques en faveur des jeunes)...L'hypocrisie atteint son niveau maximum. "Travailler plus pour gagner rien, voilà ce que la

Exemption d'indemnisation des stagiaires : le retour du SMIC jeunes... mais sans le SMIC !

France propose à la jeunesse." D'après le Monde, l'Italie voyait un signe de "déclin" dans l'expatriation de ses jeunes diplômés après une [lettre ouverte d'un directeur d'université incitant son fils à quitter le pays pour trouver du travail](#).

Dans ce pays, si tout va bien, tu commenceras par gagner un dixième du salaire de n'importe quel porte-serviettes, le centième de ce que gagne une starlette de la télévision. Pars. Prends le chemin de l'étranger, choisis d'aller là où la loyauté, le respect et la reconnaissance du mérite sont encore des valeurs./

Avec un chômage de près de 25% pour les jeunes actifs et un taux de pauvreté supérieur de 50% à la moyenne, ce qu'on propose à la jeunesse c'est bien de mendier sa place dans la société. "La France, tu l'aimes ou tu la quittes" il paraît... Ce vote est une véritable invitation à l'expatriation.

Contacts : Julien 06 20 21 10 53, Guillaume 06 71 93 69 63, Ophélie 06 67 11 77 51

<http://www.generation-precaire.org> contact@generation-precaire.org